

pas sur les lieux et tout le monde se demandait : où est-il ? Comment se fait-il qu'il n'est pas ici ? Tout à coup, il arrive et s'adressant au curé avec son sourire ordinaire : " M. le curé, dit-il, voulez-vous habiter cette maison qui se trouve là tout près d'ici, j'ai pensé à vous et tout est prêt pour vous recevoir." L'ancien presbytère était à peine brûlé, que déjà le curé était logé convenablement, grâce à la générosité de George Pelletier.

Le curé est demeuré pendant treize mois dans cette nouvelle maison qui appartenait à M. Pelletier. Inutile de dire qu'il ne fit rien payer pour le loyer de cette maison ; et bien plus, il voulut, à son départ pour le presbytère réédifié, que les meubles qui avaient garni cette maison où il avait logé pendant treize mois restassent la propriété du curé.

Les habitants de la Rivière-du-Loup n'ont pas oublié ce qu'il a fait pour la reconstruction de leur presbytère, et la jolie somme qu'il leur a sauvée, en faisant faire lui-même les travaux et en fournissant tous les matériaux nécessaires.

Que ne fit-il pas en 1856, lorsqu'il s'agit de construire un couvent à la Rivière-du-Loup ? Il donna le terrain, cinquante mille briques, et depuis, l'édifice terminé, n'est-ce pas lui qui a fait faire, à ses frais, ces jolies galeries pour l'agrément des élèves ?

Dans l'hiver 68-69 la petite vérole éclatait dans le village de la Rivière-du-Loup et trois familles pauvres en étaient atteintes à la fois. M. Pelletier les prit aussitôt sous ses soins personnels, changea leurs habits, les nourrit, les fit